

HONORAIRES DE NEGOCIATION ET DE GESTION

(TVA incluse au taux en vigueur)

HONORAIRES DE NEGOCIATION

DE 1 € à 99 000€	forfait de 5000€
De 100 000€ à 299 000€	6%
Au-delà de 300 000€	5%

Les honoraires de négociation, sont entendus TTC, à la charge de l'acquéreur et sont inclus dans les prix affichés.

HONORAIRES DE LOCATION

LOCATION A L'ANNÉE: Honoraires de visite, de constitution de dossier et rédaction de bail, à la charge du preneur et de même à la charge du bailleur:

- Logement inférieur à 45 m² 8€/m²
- de 45 m² à 64 m² 7€/m²
- de 65 m² à 84 m² 6€/m²
- supérieur à 85 m² 5€/m²

Etat des lieux : à la charge du preneur et de même à la charge du bailleur 3€/m²

GESTION LOCATIVE : à la charge du bailleur

- 7% du loyer annuel hors charges